SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)

Réunion du Comité Syndical

du mercredi 27 mars 2002

1.02

Désignation du Secrétaire de Séance

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Monsieur Maurice SCHWARTZ est désigné, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 03 avril 2002, conformément au C.G.C.T..

Pour extrait conforme,
Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

Emile GEHANT